

Généralités	Gestes barrières	Port du masque	Fortement déconseillé pendant la pratique, Conseillé avant et après la sortie.	Fortement déconseillé pendant la pratique, Conseillé avant et après la sortie.	Fortement déconseillé pendant la pratique, Conseillé avant et après la sortie.	Fortement déconseillé pendant la pratique, Conseillé avant et après la sortie.	Obligatoire en milieu confiné, notamment dans les salles de réunions et dans les bureaux même si la distanciation physique est respectée.	Fortement déconseillé pendant la pratique, Conseillé avant et après la sortie.	Fortement déconseillé pendant la pratique, Conseillé avant et après la sortie.
		Distanciation physique	A adapter à la vitesse de progression : - 2 mètres au minimum entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h A adapter à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire)	A adapter à la vitesse de progression : - 2 mètres au minimum entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h A adapter à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire)	A adapter à la vitesse de progression : - 2 mètres au minimum entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h A adapter à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire)	A adapter à la vitesse de progression : - 2 mètres au minimum entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h A adapter à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire) Les balises réalisées à la peinture et au pochoir seront faites par un seul individu (et non un duo)		A adapter à la vitesse de progression et à la force du vent : 2 mètres minimum entre et/ou en latéral Pratique en longe interdite	A adapter à la vitesse de progression et à la force du vent : 2 mètres minimum entre et/ou en latéral Pratique en longe interdite
		Utilisation gel hydroalcoolique	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire pour utilisation avant et après la séance en cas d'absence d'eau et savon	Obligatoire pour utilisation avant et après la séance en cas d'absence d'eau et savon
		Si fièvre ou autres symptômes du Covid-19	Restez chez soi	Restez chez soi. Prévenir immédiatement l'animateur si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.	Restez chez soi. Prévenir immédiatement le Président du club si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.	Restez chez soi. Prévenir immédiatement le responsable de zone et le Président de la CDSI si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.	Restez chez soi. Prévenir immédiatement le président du club si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.	Restez chez soi. Prévenir immédiatement l'animateur si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.	Restez chez soi. Prévenir immédiatement le Président du club si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.
	Kit sanitaire Covid-19 personnel composé de : 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, petit morceau de savon, 1 sac poubelle	Préconisé	Préconisé	Obligatoire	Obligatoire	Préconisé	Préconisé pour utilisation avant et après la séance	Obligatoire pour utilisation avant et après la séance	
	Matériels liés à la pratique de l'activité	Utiliser son matériel personnel	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Echange de matériel entre participants non autorisé .	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Prêt matériel par le club à organiser avec une désinfection systématique. Echange de matériel entre participants non-autorisé.	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Limiter au maximum le prêt de matériel (en cas de prêt, mettre en œuvre une désinfection avec gel hydroalcoolique, désinfectant ou savon).		Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Prêt matériel et de tenue par le club à organiser avec une désinfection systématique. Echange de matériel entre participants non autorisé ou avec une désinfection systématique.	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Prêt matériel et de tenue par le club à organiser avec une désinfection systématique. Echange de matériel entre participants non autorisé ou avec une désinfection systématique.	
	Vestiaires collectifs	interdits	interdits	interdits	interdits		interdits	interdits	
Usage des locaux		Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire. Aération et affichage de la jauge en vigueur obligatoires.	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire. Aération et affichage de la jauge en vigueur obligatoires.	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire. Aération et affichage de la jauge en vigueur obligatoires.	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire En cas de transmission immédiate des traces auprès des gestionnaires de données, les collecteurs porteront obligatoirement un masque et mettront en oeuvre les gestes barrières avant de pénétrer dans les locaux, notamment désinfection du matériel. Aération des locaux et affichage de la jauge en vigueur obligatoires.	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire. Aération et affichage de la jauge en vigueur obligatoires.	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire. Aération et affichage de la jauge en vigueur obligatoires.		

	Co voiturage et mini-bus		<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet
lieu de pratique	Législation en vigueur	Préfecture, Mairie, ONF, Parc Naturel, Parc urbain, espace maritime...	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement. 		<ul style="list-style-type: none"> - Sur des sites répertoriés, homologués et labellisés FFRandonnée. - En accord avec la municipalité. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque. 	<ul style="list-style-type: none"> - A organiser sur des sites répertoriés, homologués et labellisés FFRandonnée. - En accord avec la municipalité. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque.
	Espace de pratique		Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.		Favoriser les espaces les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés et adapter l'horaire des séances à la fréquentation pour limiter les contacts avec les autres pratiquants de sports aquatiques et nautiques
Convivialité	Partage de repas, pot, festivités...		Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable
Manifestations grand public et compétitions			Pratique sans contact uniquement Espace public : 500 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 500 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 500 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 500 personnes (en simultanée ou par épreuve)		Pratique sans contact uniquement Espace public : 500 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 500 personnes (en simultanée ou par épreuve)
Séjours et voyages			Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur		Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur
Formation			Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 25 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée a accueillir le public avec le protocole Hotel-Café-Restaurant et les salles doivent être ventilées.
Séance de travail, réunions, organisations....					à distance à privilégier ou 25 personnes maxi, intervenants compris	à distance à privilégier ou 25 personnes maxi, intervenants compris	à distance à privilégier ou 25 personnes maxi, intervenants compris		à distance à privilégier ou 25 personnes maxi, intervenants compris
Accident			Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les animateurs portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence		Les pratiquants portant secours ou ayant été secourus devront se laver immédiatement, désinfecter leur matériel et surveiller l'évolution de leur état de santé	Les animateurs portant secours devront se laver immédiatement, désinfecter leur matériel et surveiller l'évolution de leur état de santé
Vos contacts privilégiés	Local		votre comité départemental	votre comité départemental	votre comité départemental		votre comité départemental	votre comité départemental	votre comité départemental
	National		info@ffrandonnee.fr	association@ffrandonnee.fr	association@ffrandonnee.fr	Votre commission départementale sentiers itinéraires	association@ffrandonnee.fr	marcheaquatique@ffrandonnee.fr	marcheaquatique@ffrandonnee.fr